23 oct 2026 -15:37

Appartient à Conseil des ministres du 23 octobre 2026

Renforcement de l’attractivité de la profession pénitentiaire

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l’arrêté royal du 12 novembre 2009 fixant les dispositions administratives et pécuniaires de la carrière de certains membres du personnel du SPF Justice appartenant à la surveillance, à la technique et à la logistique.

Le projet d'arrêté royal exécute le Plan social pour l’amélioration des conditions de travail et le renforcement de l’attractivité de la profession pénitentiaire, et plus particulièrement deux actions autour des thèmes Recrutement et Rémunération. Ces actions visent à rendre le package salarial du personnel pénitentiaire un peu plus compétitif et aligné à celui d’autres métiers de la sécurité, ainsi qu’à rendre la carrière plus attractive par des possibilités d’évolution plus rapides.

Le projet poursuit un double objectif :

- Accélérer la nomination après la réussite d’un examen de promotion vers le grade d’assistant de surveillance pénitentiaire-chef d’équipe /Assistant technique pénitentiaire-chef d’équipe (ASP-CE/ATP-CE)

  Le projet prévoit de permettre la nomination au grade de promotion après deux ans (au lieu de quatre ans) d'ancienneté dans le grade en cas de réussite à l'examen de promotion

- Rendre la fonction plus attractive et plus concurrentielle par une rémunération plus compétitive

  Le projet vise à augmenter de 300 euros les barèmes salariaux spécifiques applicables aux agents de surveillance pénitentiaire de niveau C

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
https://verlinden.belgium.be
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

© 2026 - news.belgium.be